

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles (n° 1832) (*M. Éric Bothorel, rapporteur*)..... 2

Mercredi
10 avril 2019
Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 38

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de
M. Roland Lescure,**
Président



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés en séance publique sur la *proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles (n° 1832) (M. Éric Bothorel, rapporteur)*.

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

Numéro	Place	Auteur	Groupe
36	PREMIER	CION-ECO	
39	PREMIER	Gouvernement	
40	PREMIER	Gouvernement	
23	2	Mme DE LA RAUDIERE Laure	UDI-AGIR
37	3	CION-ECO	
38	3	CION-ECO	
35	3	CION-ECO	

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mercredi 10 avril 2019 à 14 h 45

Présents. - Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, M. Grégory Besson-Moreau, M. Éric Bothorel, M. Sébastien Cazenove, Mme Christine Hennion, M. Benoit Potterie, M. Vincent Rolland

Excusés. - Mme Véronique Hammerer, M. Richard Ramos, M. Jean-Charles Taugourdeau